

INSTITUT DE FORMATION Lucien Flourey CLERMONT	MODE OPERATOIRE Section relative à la vie étudiante et des élèves de l'institut	Processus finalisation
		Version 3

A. OBJET

Ce mode opératoire a pour objet de décrire les modalités de cette section

B. DOMAINE D'APPLICATION

Formation en soins infirmiers et aide-soignante de l'institut de formation de CLERMONT.

C. REFERENCES

Arrêté du 17 avril 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant

D. DETAIL DES MODALITES

COMPOSITION ET NOMINATION

- Le directeur et / ou son adjointe
- Les 6 étudiants titulaires élus à l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut et leurs suppléants
- Les 2 élèves élus à l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut et leurs suppléants
- 4 formateurs désignés, formation IDE et AS
- La responsable de la coordination pédagogique de la formation clinique
- La documentaliste
- L'informaticien
- Un membre de l'équipe administrative élu
- Un membre de l'équipe logistique élu

La section est présidée par le directeur de l'institut.

Un vice-président est désigné parmi les étudiants élus à l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut

Un vice-président est désigné parmi les élèves élus à l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut

En cas d'absence du directeur, la présidence est assurée par l'un des vice-présidents.

ORGANISATION ET DEROULEMENT

- Le directeur propose trois réunions par année universitaire ou sur proposition des étudiants/élèves représentés à la section de la vie étudiante et des élèves.
- Le calendrier est transmis lors de la première réunion. Les membres de l'instance sont convoqués dans un **délai minimum de quinze jours calendaires**.
- La section se réunit avec un ordre du jour qui est préparé par le président et les vice-présidents de la section.

- La concertation de leurs pairs est organisée par les étudiants et élèves (un temps TPG est dédié à cette concertation), les questions sont transmises au secrétariat par mail **au plus tard sept jours calendaires** avant la réunion de la section. Toute question non transmise à cette date ne sera pas examinée lors de la section.
- Les questions des étudiants et élèves comportent le nombre ou le pourcentage d'étudiants et élèves concernés par celles-ci.
- Les questions sont transmises aux équipes pédagogique, logistique ou administrative concernées pour élaborer les réponses.
- **Tout membre** peut soumettre un point à l'ordre du jour au plus tard **sept jours calendaires** avant la réunion de la section.
- En fonction de l'ordre du jour, des personnalités qualifiées peuvent être sollicitées par le directeur pour participer à la section, en garantissant un équilibre numérique au regard de la représentation des étudiants et des élèves.

AVIS DE LA SECTION

Cette section émet un avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante et des élèves au sein de l'institut, notamment:

- L'utilisation des locaux et du matériel,
- Les projets extra « scolaires »,
- L'organisation des échanges internationaux
- Les projets de l'institut y sont présentés et notamment l'avancée de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (retour sur les FEI étudiantes / élèves et les actions correctives)

LE COMPTE RENDU DE LA REUNION

- Le compte rendu est réalisé par le référent administratif de cette instance
- Il est adressé après validation par le président et les vice-présidents, aux membres de la section dans **les 40 jours calendaires** qui suivent la réunion
- Le compte rendu est mis à disposition des étudiants, des élèves et de l'équipe pédagogique, administrative et logistique de l'IF sur le site internet de l'Institut rubrique « vie étudiante »

Un bilan annuel d'activité des réunions est présenté devant l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.

E VALIDATION

	Nom et fonction	Processus (ou instance)	date
Rédaction / Vérification	BECU sophie DSIF	IF	24 avril 2018
Présentation/ Vérification	Membres Section vie étudiante	IF	Juin 2018
Validation	Membres Section vie étudiante	IF	Juin 2018

	Nom et fonction	Processus (ou instance)	date
Rédaction	TR	IF	Novembre 2021
Vérification / Validation	SB	IF	Novembre 2021
Révision /	TR	IF	Novembre 2022
Révision	TR	IF	Novembre 2023